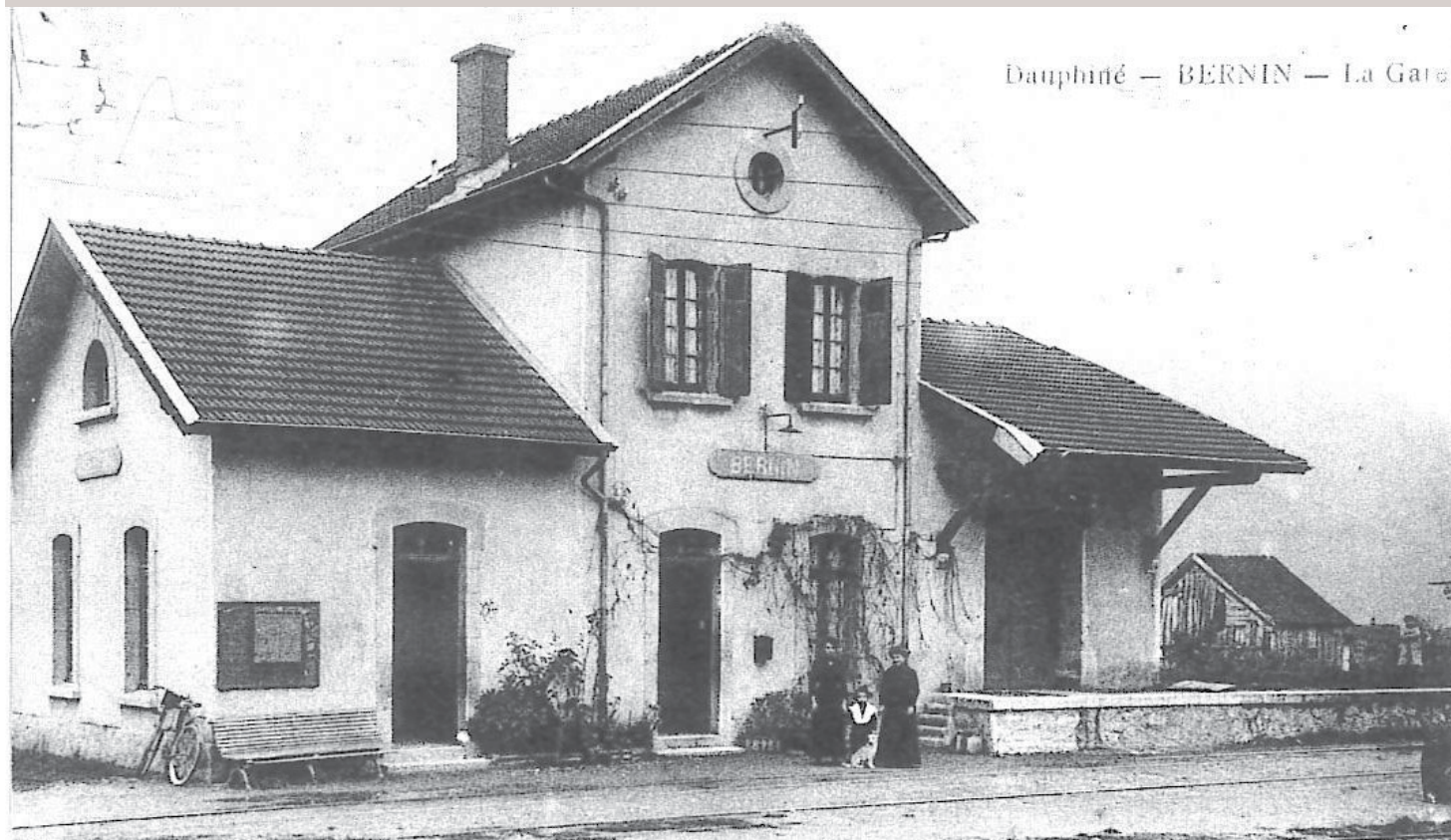


La feuille de Bernin

N° 6 JUILLET 2015



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR



> PAGE

7

Du Tramway de Grenoble à la salle des fêtes de Bernin

> CONSEILS MUNICIPAUX

Avril / Mai / Juin 2015

Versement des subventions aux associations

Le conseil municipal a accordé à 43 associations le versement de 34 250€ au titre des subventions de fonctionnement et 17 265€ au titre des subventions exceptionnelles.

Vente d'un terrain à la société VERTIC

La société VERTIC, installée sur le parc technologique des Fontaines a sollicité l'acquisition d'une bande de terrain appartenant à la commune. Cette extension vise à créer une nouvelle voie interne permettant un accès plus aisé et sécurisé, pour les poids lourds, à la zone de chargement et déchargement.

Un compromis de vente a été signé avec la société VERTIC d'un terrain d'environ 4 700 m² pour un montant de 106 800€ TTC.

Changement du mode de collecte des ordures ménagères et de la mise en place de points d'apport volontaire par la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan

La Communauté de Communes avait contacté la mairie expliquant vouloir recueillir l'avis de chaque commune membre au sujet du passage en points d'apport volontaire pour la collecte des déchets ménagers. En l'état actuel du dossier le conseil municipal a affirmé son opposition à la mise en place de la collecte des déchets ménagers en points d'apport volontaire sur son territoire communal, pour les motifs suivants :

- Absence de réelle étude économique,
- Absence de communication en direction de la population,
- Absence de politique incitative à la réduction des déchets,
- Absence de possibilité d'envisager un système mixte de collecte.

Création et suppression d'emplois, modification du tableau d'emplois

Afin de régulariser la liste des emplois vacants au sein de la mairie, le conseil municipal a délibéré pour actualiser le tableau des effectifs en supprimant 10 postes (6 de la filière administrative et 4 de la filière médico-sociale) et en créant un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet.

Prochain conseil municipal :
Mercredi 8 juillet 2015 à 20h en mairie

Permanences élus :
Sur rendez-vous auprès de Aurélie Delort
au 04 76 92 07 47

Prochains conseils municipaux :
(sous réserve de modification éventuelle)

Mercredi 9 septembre 2015 à 20h
Mercredi 7 octobre 2015 à 20h
Mercredi 18 novembre 2015 à 20h
Mercredi 16 décembre 2015 à 20h



P4 et 5
L'ACTU À BERNIN / BRÈVES DE CHANTIERS

P6
GÉNÉRATIONS

P7 à 9
FOCUS

P10
L'INTERCOMMUNALITÉ

P12 à 14
L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS /
COMITÉ DE JUMELAGE

P15
ZOOM

P16
BERNIN UTILE / LE CHOIX DE NATHALIE

CARNET



NAISSANCE

Mai

Evan GRUMIAUX



MARIAGE

Avril

Jennifer TOURNIER et Luiz LEMES VIEIRA •
Anne-Laure GALLAY et Cédric LE COEUR

Mai

Géraldine CINQUIN et David FALCON •
Nelly CLAVEL et Mathieu Oakes •
Sophie VACHER et Eric ORGEOLET



DÉCÈS

Mars

Marie-Louise PEZEIRE • Eugène FROMENT

Avril

Jean ARNAUD

Mai

Jacques SAPEY • Jean-Philippe CARRICHON

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 6 **JUILLET** 2015

Mairie de Bernin
RD 1090
38190 BERNIN
Tél. 04 76 93 07 40
info@bernin.fr

Directeur de la Publication :
Cécile Rocca
Rédacteur en chef :
Claire Stromboni
Photos :
Mairie de Bernin
Patrimoine et Avenir en Grésivaudan
Rédaction :
Mairie de Bernin
Création graphique :
happydesign
Impression :
Imprimerie du Pont de Claix

Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale
Tirage : 1 600 exemplaires
Dépôt légal : à parution



3 QUESTIONS à Cécile Rocca

1 La mairie embauche des emplois d'été pour les jeunes, quels sont les critères de choix ?

Il nous paraît important de sensibiliser nos jeunes à l'expérience professionnelle et nous voulions les mettre en situation. Pour accéder à ces emplois d'été, les jeunes devaient candidater en envoyant une lettre de motivation et après une première sélection, les services accueillants et les élus ont reçu les candidats. A l'issue de l'entretien, 13 jeunes Berninois ont été embauchés pour 2 semaines, que ce soit dans l'administration, aux services techniques ou à l'entretien.

2 Le Plan Local de l'Urbanisme va être arrêté, qu'est-ce que cela signifie ?

Ce document d'urbanisme est à l'étude depuis des années à Bernin, arrêté par les élus, puis approuvé en conseil municipal avant les élections municipales de 2008, retoqué par le préfet. Les réflexions ont recommencé pour l'arrêt d'un nouveau document en 2013. Depuis notre élection, ce document n'ayant pas été approuvé, il nous incombait de terminer le travail. Des commissions ont activement travaillé avec les élus et l'Agence Régionale d'Urbanisme de Grenoble, depuis mi-2014, pour reconfi-

gurer un texte en accord avec les nouvelles dispositions législatives (lois Grenelle et Alur) et les souhaits des Berninois, tout en respectant les documents supra-communaux que sont le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PLH (Plan Local de l'Habitat). Ce fut un travail difficile et d'une grande technicité, mais le PLU arrêté est de qualité respectant le caractère village de Bernin et limitant l'extension de l'enveloppe urbaine (l'étalement des constructions) pour préserver les zones naturelles et agricoles.

3 Il paraît que l'exposition présentée à La Veyrie va se poursuivre pendant l'été ?

Oui, en effet, il nous est possible de garder les sculptures sur bois de Jean Rosset durant l'été. Nous avons passé le cap des 1 000 visiteurs à la mi-juin et reçu de nombreux témoignages positifs. Ces derniers sont enchantés de découvrir à la fois les œuvres, mais aussi, le château, dans son état « brut », ainsi que son histoire, grâce à la présence de l'association PAG (Patrimoine et Avenir en Grésivaudan). Les horaires d'ouverture figureront sur le site de la mairie ainsi qu'à La Veyrie. C'est enthousiasmant de savoir le château accessible aux amateurs !



"Samedi sans rendez-vous" dédié au « Projet cœur de village »



Le soleil était au rendez vous pour ce premier "samedi sans rendez-vous" en dehors de la mairie. En effet, l'équipe municipale avait choisi de s'installer vers la place Urbain BASSET pour présenter le résultat de l'enquête sur les commerces faite par la CCI (résultats consultables sur le site internet de la mairie) et présenter ses premières réflexions sur le cœur du village : résidence pour personnes âgées, commerces, logements, stationnement, placette... Les riverains, mais aussi de nombreuses personnes venant faire leurs courses, se sont arrêtés devant les panneaux pour donner leur avis ou demander des explications sur les orientations de la mairie.

Christophe Duret, Adjoint aux relations avec les administrés

Un véhicule électrique municipal

Mercredi 3 juin a eu lieu la **présentation officielle du véhicule électrique** acquis par la commune.

Véhicule servant de support publicitaire à **14 commerçants et entreprises locaux** : Immobilière Rosier, MTR 38, Mode and Tiff, Bernin Paysage, Le Maçon, Vallet Maçonnerie, Piot père et fils, Un fruit à la pat', Opticien ATOL, Les arts d'eau, Judy, Domotique Dauphiné, Carpediem restaurant, La vie en rose, fait l'objet d'un partenariat avec la société France Info-com.

Sa **mise à disposition gratuite** permettra aux services entretien et enfance jeunesse de l'utiliser quotidiennement pour se déplacer sur la commune.



Claude Talon, Adjoint aux finances et travaux

Fête de la musique

Du jazz à la musique malgache en passant par le rock et le pop rock, la fête de la musique cette année s'est révélée **très éclectique** pour la plus grande joie d'un public nombreux réuni **samedi 20 juin au Clos Michel**.

La mairie se félicite de la **collaboration des trois écoles de musique**, Musica Crolles, EMC et AMZOV qui ont contribué à la réussite de cette soirée qui permettait à tous musiciens amateurs de la commune de participer à une scène ouverte.



Anne-Françoise Besson, Adjointe aux associations et à la coordination de la vie communale

Elle remercie plus particulièrement Fabien Cippelletti pour son investissement dans l'organisation de la fête.

Matinée de la biodiversité



Samedi 6 juin au matin, un espace de rencontres, d'informations et d'échanges était installé sur la place du village. Réunissant associations, usagers, élus et techniciens, divers sujets autour de la biodiversité ont été abordés : l'extinction nocturne, l'aménagement des espaces publics, le plan de désherbage, les choix des végétaux, les actions des associations...

Un hôtel à insectes aménagé par les enfants du périscolaire

était en exposition sous les chapiteaux. Curieux, passants et passionnés...étaient au rendez vous. Pour les absents, vous pouvez revoir une partie des données sur une exposition à la mairie très prochainement. La commission extra-municipale développement durable souhaite poursuivre cette expérience sur de nouvelles thématiques. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées. **Un grand remerciement à tous** ceux qui ont répondu présents, bénévoles et techniciens, pour cet événement !

Noémie Brunier, Déléguée au développement durable

Fête des voisins



C'est sous un soleil radieux et une ambiance particulièrement conviviale que s'est déroulée la **16^{ème} fête des voisins le vendredi 29 mai au clos Michel**.

Les nombreux participants ont été accueillis par un apéritif offert par la mairie qui a lancé les festivités. Puis tous, grâce au barbecue et plancha mis à disposition, ont pu partager leur repas entre voisins, le tout rythmé par l'association Musica Crolles.

Une soirée très agréable à renouveler sans aucun doute l'année prochaine !

Anne-Françoise Besson, Adjointe aux associations et à la coordination de la vie communale



Fourniture et pose d'un colombarium au cimetière communal

Des travaux de fourniture et pose d'un nouveau colombarium ont été réalisés au cimetière communal au mois de juin. Les élus ont opté pour un monument de forme courbe en marbre comportant 12 cases et pouvant recevoir 3 urnes chacune. Le coût de ce monument s'élève à 8 774 euros hors taxes (avec un banc courbe en granit massif assorti).

Gilles Montoya, Adjoint au directeur des services techniques

Concours des jardins et potagers durables

La commune organise un concours des jardins et potagers durables. 2015 est l'année de la biodiversité et à l'instar des jardinières du centre village, nous vous proposons de mettre vos jardins à l'honneur.

Ce concours permettra de récompenser les potagers remarquables par leur esthétique, la diversité des légumes cultivés, et les pratiques de jardinage préservant la biodiversité.

Pour cela il vous suffit de vous inscrire à l'accueil de la mairie jusqu'au 11 Juillet 2015 ou il vous sera remis le règlement du concours.

Ce concours est gratuit et a pour but de mettre à l'honneur les savoirs faire des Berninois en matière de potagers.



Sophie Couderc, Adjointe à la solidarité

Projet diagnostic logement des personnes âgées

« **ALERTES** » est une association départementale qui regroupe les différents acteurs des secteurs gérontologiques. Elle met notamment en place des projets en direction des personnes âgées. L'un de ceux-ci, dans le cadre d'une expérimentation, vise à proposer à des ménages de plus de 70 ans, en couple ou non, propriétaire ou non, de **bénéficier d'un accompagnement personnalisé à l'adaptation de leur logement** afin qu'ils puissent rester le plus longtemps possible chez eux, notamment par le biais d'un « diagnostic habitat mobilité ». L'évaluation des risques liés au logement et des éventuels travaux nécessaires serait réalisée par un ergothérapeute. Un diagnostic énergétique est également prévu. Cette expérimentation se déroulera dans un premier temps sur la Communauté de Communes du Grésivaudan (auprès d'une centaine de ménages) et pourra être étendue ensuite sur d'autres territoires du département. Le CCAS de Bernin adhère totalement à ce projet. **Il recherche donc des foyers volontaires pour bénéficier de ce « diagnostic habitat mobilité » gratuit.**

Si vous êtes intéressés ou souhaitez des précisions, vous pouvez contacter Fabrice Colliard, responsable du CCAS au 04 76 92 35 57 ou fabrice.colliard@bernin.fr

Jacques Sapey

Jackot s'en est allé... Une figure du village nous a quitté. De son vrai nom Jacques Sapey, il était plus connu sous ce **surnom de Jackot**. Ce personnage atypique avait élu domicile sur la commune il y a 6 ans. Arrivé « sans abri », il s'était initialement établi avec sa tente chemin des Batelières. Il avait ensuite été hébergé sur Crolles par l'association « l'Abri sous la dent ». Mais il avait eu un coup de cœur pour Bernin et il y est rapidement revenu. Après avoir été logé durant un hiver chez des Berninois, la mairie avait pu lui proposer début 2012 d'intégrer un logement communal dans lequel il s'est rapidement senti chez lui, pour son plus grand bonheur. Il avait suscité un immense élan de solidarité et de sympathie de la part des Berninois qui l'ont très vite adopté malgré ses quelques débordements... Toujours prêt à échanger sur tous les sujets, il aimait s'installer sur « son » banc dans le centre du village, sa pipe toujours à portée de main. **Les berninois ont ainsi pu découvrir un artiste, (peintre-sculpteur) d'une grande culture, ayant beaucoup voyagé mais aussi un homme discret, sensible que la vie n'avait pas épargné.**



Fabrice Colliard, relations aux administrés et CCAS

Nouveaux horaires pour l'école maternelle

Est-ce que les horaires de l'école vont changer cette année ? Concernant, l'école élémentaire, le souhait des enseignants est de ne pas modifier les horaires actuels, et donc la mairie n'a pas demandé d'ajustements à l'académie. En maternelle, le cas est exactement inverse, tous les professeurs souhaitent dégager une demi-journée et revenir aux horaires d'avant la réforme, en libérant le jeudi après-midi. Les services de la mairie adapteront cette modification en aménageant les temps d'activités péri-éducatifs (TAP), sur la demi-journée libérée. 4 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé d'École Maternelle) seront présents le matin et 3 l'après-midi. Horaires de la maternelle à la rentrée : Du lundi au vendredi matin 8h30 - 11h30 et tous les après-midi sauf le mercredi et jeudi : 13h30 - 16h30.



Du Tramway de Grenoble à la salle des fêtes de Bernin

En collaboration avec Patrimoine et Avenir en Grésivaudan

Contexte historique

Seules 3 usines existent dans la vallée : Ciments à Crolles, Fonderies Tourneur entre Lumbin et La Terrasse et les usines de tabac de La Servette à Chapareillan, transformée en usine d'obus en 1916 (Bouchayer-Viallet).

- La région est agricole et les torrents n'ont pas assez d'eau pour alimenter les industries importantes.
- Le vin ne représente plus que 1/5° de la production à cause du phylloxéra (*sorte de puceron ravageur de la vigne*) et il faut replanter.
- La culture du chanvre doit reprendre d'autant plus que l'état accorde des primes.
- Le ver à soie doit être recultivé en replantant les mûriers arrachés.
- Blé, avoine, pomme de terre, maïs, ne doivent pas seulement être produits pour la consommation locale.
- Le bétail est en pénurie. La consommation de viande, chère dans les villes, augmente ; l'élevage est donc à organiser.
- Il est difficile de trouver des volailles, des œufs et des fruits frais en ville.
- Les cultures maraîchères sont à organiser sur ces terres riches en alluvions.
- Les noyers ont disparu des bords de nos routes d'il y a 30 ans.
- Le bois de chauffage, les pierres, la chaux, le ciment et le sable sont à des prix excessifs à Grenoble.

Utilité du tramway

Population desservie par le tramway entre Grenoble et Chapareillan en 1900 : 78 000 personnes

Le T.G.C.* devait transporter, entre autres :

- 6 000 caisses de gants → développement du travail à domicile
- 60 000 hectolitres de vin
- 15 000 hectolitres de lait
- 40 000 hectolitres de grains
- 5 000 tonnes de pommes de terre
- 6 000 tonnes de charbon
- 4 500 tonnes d'engrais

* T.G.C. = Tramway de Grenoble à Chapareillan

Autorisations, dates et conditions

1896 : Constitution de la Compagnie du Tramway de Grenoble à Chapareillan

Octobre 1897 : Concession gare Paris-Lyon-Marseille - Notre Dame demandée

1898 : Construction du pont de l'Île Verte et demande d'électrification de la ligne

Décembre 1899 : Ouverture de la ligne jusqu'à Crolles

Janvier 1900 : Ouverture jusqu'au Touvet

Mars 1900 : Ouverture jusqu'à Chapareillan et gare Paris-Lyon-Marseille - Notre Dame

L'extension initialement prévue jusqu'à Chambéry ne verra jamais le jour en raison de l'hostilité du PLM de la rive gauche.

Par la diversité des besoins de transports des marchandises, le projet d'une ligne de tramway reliant Grenoble à Chapareillan est en route. En octobre 1894, le T.G.C. est mis à l'enquête publique.

Dès les premiers projets la population prit fait et cause pour ce tramway et certains habitants de la vallée publièrent des articles dans les journaux pour accélérer le processus et suggérer des solutions permettant de gagner du temps sur la construction. Ainsi, en 1895 Mr Comte de Bernin propose aux maires de lancer une pétition demandant que le T.G.C. emprunte les ponts existants pour ne pas à avoir à attendre la construction du pont de l'Île verte. En novembre 1895, le département de l'Isère rétrocède la ligne à MM Claret et Thouvard et elle est déclarée d'utilité publique, le 31 décembre.



Gare de Bernin vers 1900

Installations fixes

Gares et stations : standardisées avec quai et logement du chef de gare ; voyageurs et marchandises (photo : ici une simple station)

Électrification

Le projet initial prévoyait une traction vapeur. La demande d'électrification date de 1898. L'usine hydro-électrique, Bergès, de Lancey se trouve à 3 km des Écoutoux. Conduite forcée de 450m en tôle rivetée. Système électrique pour tramways développé par l'ingénieur suisse THURY.

Promenade le long de la ligne Bernin

En 1898, lors de la construction de la voie, un accident fit deux morts à Bernin : Jean Jules, 25 ans de Saint Agnès, terrassier, et Jacques Vedorati, de Bergame âgé de 16 ans.

Les cultivateurs de la vallée participent également à la construction de la voie : on leur demande de fournir et transporter les pierres ramassées dans les champs et en bordure des vignes pour réaliser le ballast.

Juxtaposé à la gare de Bernin, un grand bâtiment abritant des installations électriques a existé jusque dans les années 50.

Un poteau du tram subsiste dans un champ de Bernin (tennis).

Dans les premiers projets du T.G.C., version « vapeur », la gare de Bernin devait recevoir les constructions annexes d'alimentation des motrices : eau et charbon. **La gare est devenue un bureau de poste - salle des fêtes.**

Un grand merci à Madame Retout et Monsieur Zapp pour tous les textes et photos historiques de cet article.

Rénovation de la salle des fêtes. quelques ébauches du futur projet

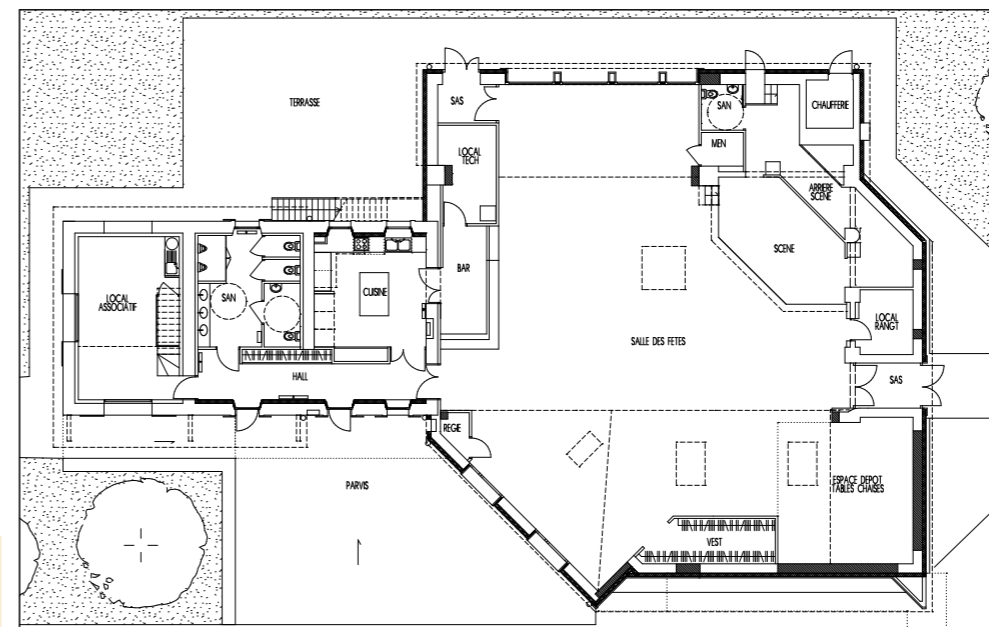
En janvier 1983, le conseil municipal de Bernin, décidait de la réfection et de l'agrandissement de la salle des fêtes. Cette dernière, très vétuste et bruyante, occupait l'ancienne salle des machines qui jouxtait la gare proprement dite. Le bâtiment de forme rectangulaire avec des murs très hauts et un plancher bois qui recouvrait des fosses à usage technique, présentait des lacunes en matière de sécurité notamment au niveau du sol. Les travaux, qui s'étalèrent sur 8 mois pour un montant d'environ 1 200 000 francs, ont conduit au bâtiment actuel.

Jean-Claude Bobillon,
Ancien maire de Bernin de 1977 à 1989

Le projet est en cours d'évolution et n'est pas finalisé. Il a été présenté aux associations le 25 juin.

C'est le cabinet d'architecture LA FABRIQUE Architectes de Grenoble qui est mandaté sur ce projet.

Ci-dessous une photo et un plan de ce que le projet pourrait être dans le futur. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos observations à elus@bernin.fr.



Planning prévisionnel des travaux

● **Septembre 2015** : début des travaux

● **Courant février 2015** : inauguration de la nouvelle salle des fêtes

Quelques éléments du cahier des charges :

- Amélioration de l'acoustique
- Amélioration de l'isolation par la réfection entière du toit et par l'isolation extérieure des murs
- Retrait des 3 poteaux centraux pour un gain de place
- Nouveau positionnement des toilettes dans l'ancienne gare
- Création d'une cuisine dans l'ancienne gare et d'un bar attenant donnant sur la grande salle
- Ouverture, par des baies vitrées fixes, sur la chaîne de Belledonne

Conseil communautaire du 18 mai 2015

Hors délibérations, une présentation des phases du Plan de déplacement urbain et du rapport de la chambre régionale des comptes, et ensuite un conseil classique. Cession de parcelles dans les zones industrielles et pour la bretelle autoroutière, sollicitation du fonds Barnier pour l'aménagement du Domeynon, orientations pour l'agriculture 2015-2020, garanties d'emprunts, fonds de concours, subvention aux associations, convention coupe lcare. Dossier de candidature relatif à la phase expérimentale d'extension des consignes de tri auprès d'Eco Emballages, à partir de janvier 2016, si le dossier de Grenoble-Alpes Métropole et des collectivités partenaires est retenu. Cet organisme soutiendra chaque tonne de nouveau

plastique pour 800€ et contribuera financièrement à l'investissement envisagé à hauteur de 700 000€. Cette délibération a ouvert un débat sur les Points d'Apport Volontaires (PAV) et notamment sur le fait que pour l'instant le SIBRESCA (syndicat gérant le ramassage des ordures ménagères dans le Haut-Grésivaudan, à cheval sur la Savoie, dont 18 communes du Grésivaudan sont membres) suspend momentanément l'installation des PAV, pour rappel le Président du Grésivaudan a demandé à chaque commune son avis.

Les élus de Bernin se sont positionnés contre les PAV dans l'état actuel du dossier.

Christophe Duret,
Conseiller communautaire



Restaurant le ST JO

Une pause conviviale et des produits frais cuisinés maison au centre de Bernin

Depuis juin 2013, le restaurant le ST JO vous accueille pour un moment convivial au sein de la ZAC des Fontaines de Crolles - Bernin. Séduit par un cadre hors du commun, face à la majesté de Belledonne et veillé par la dent de Crolles, c'est donc là que Joss Letizia a décidé de décliner son concept basé sur la fraîcheur des produits, le fait maison et la bonne humeur !!! Que ce soit à midi, pour une pause déjeuner rapide au soleil en semaine ou un barbecue le dimanche au bord de la piscine, ou en soirée pour un anniversaire ou un repas d'entreprise, aucun doute vous vous sentirez comme chez vous. Que le voisinage se rassure !!! Il est bien loin le temps de l'Espace Tendance et des soirées sans limites ou la musique résonnait jusqu'au petit matin au mépris de votre tranquillité. Nous avons à cœur de respecter le cadre idyllique et le calme de cet îlot de fraîcheur au pied des montagnes. Venez nous découvrir ou nous redécouvrir, pour profiter d'un restaurant convivial et à deux pas de chez vous.

Monsieur Joss,
Gérant du ST JO

Restaurant le ST JO
470 chemin du Teura
38190 Bernin
04 38 92 04 07
www.restaurant-stjo.fr



Les pros de Bernin ont renouvelé la fête de l'été le 20 juin dernier : apéro gratuit et musique du groupe Lou Pélaya. C'était un bon moment pour commencer l'été en beauté !

Ce mois-ci nous avons le plaisir de vous présenter Cédric Roesch qui reprend le flambeau de Jacques Conan chez optiBernin. Les pros de Bernin vous souhaitent un bon été !

Zoom sur optiBernin



Les pros de Bernin : **Bonjour Cédric, tu es le nouvel opticien de Bernin, peux-tu te présenter ?**
Bonjour, natif de Reims, je suis tombé amoureux des montagnes tout petit. C'est donc tout naturellement que, le bac en poche, je me suis installé sur Grenoble pour mes études d'opticien. J'ai, depuis, effectué la majorité de ma carrière professionnelle dans des magasins de l'agglomération grenobloise.

Les services d'un opticien compétent, accueillant, disponible et se démenant pour proposer des produits de qualité au juste prix. Je vais continuer à privilégier le made in France en cherchant les bons fournisseurs pour proposer une large gamme de prix afin de satisfaire tous les budgets. Passionné de lunetterie, je vous réserve quelques surprises à venir : nouvelles marques, sur mesure etc... Sans oublier l'optique de sport bien entendu !

Les pros de Bernin : **Agglomération Grenobloise et Berninoise aussi je crois !?**
En effet, optiBernin ne m'est pas étranger puisque j'ai secondé Jacques lors de la création du magasin et y ai travaillé pendant quelques mois avant de prendre la direction d'un magasin sur Grenoble. Je reviens donc à de primes amours, aboutissement de plusieurs expériences managériales et quelques années d'enseignement en optique lunetterie.

Les pros de Bernin : **Aurais-tu quelque chose d'autre à ajouter, un message à faire passer aux habitants de Bernin ?**
Pour fêter mon arrivée, je vais proposer des promotions sur toute la gamme des lunettes de soleil pendant le mois de juillet (jusqu'à 30% de remise). Venez donc me rencontrer pour profiter de cette offre exceptionnelle !

Les pros de Bernin : **Merci Cédric. Tous nos vœux de réussite et bonne reprise !**

Les pros de Bernin : **As-tu des valeurs à mettre en avant et dont tu voudrais nous parler ?**
Je vais poursuivre la politique commerciale menée par Jacques : offrir aux Berninois



N'hésitez pas à nous contacter pour toute information à l'adresse berninpro@yahoo.fr et visitez notre page facebook sur <http://www.facebook.com/pros2bernin>.

ECO EMBALLAGES

Rappel des règles de tri

Emballages à recycler
Packaging to be recycled



Verre à recycler
Glass packaging to be recycled



Papiers à recycler
Papers to be recycled



Déchets ménagers en sac
All non-recyclable waste in bag



> Service de collecte et de traitement des déchets ménagers du Grésivaudan
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h45 - 17h45 (16h45 le vendredi)

390, rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex
Tél.: 04 76 08 04 57

SPORT

CORPS EMOUVANCE



Naissance de Corps Emouvance : Danser entre Art et Vie, en conscience
Son but est d'encourager la créativité avec une approche basée sur le **Life Art Process®**: dialogue entre mouvement, danse, dessin, écriture en lien avec les sensations, les émotions et l'imaginaire.

Activités proposées

- Cycle de 6 dimanches : Autoportrait dans la nature. Exploration en salle et dans l'environnement.
 - Ateliers adultes/enfants : 6 samedis après-midi
 - Atelier mouvement dansé : 1 fois/semaine le matin
- Nous serons présents au Forum des Associations, venez découvrir l'atelier.
Portes ouvertes le **samedi 12 septembre de 15h à 17h**.
Contact : corpsemouvance@gmail.com

SPORT

TENNIS CLUB DE BERNIN

Beaux résultats sportifs au Tennis club de Bernin :

Le tournoi jeunes a remporté un grand succès avec **150 joueurs inscrits** ; les finales en 13/14 ans ont été remportées par 2 Berninois : Juliette Thieuloy et Maxime Silvestre.

A noter le beau parcours des jeunes du club : Nicolas Noret, Maxime Silvestre et Lucas Leininger qui s'inclinent en demi-finale, Juliette Thieuloy et Thomas Dory qui s'inclinent en finale 15/18 ans. Bravo à tous.

En championnat de l'Isère, un grand bravo à Raphael, Malo et Matthis qui remportent la finale du championnat en catégorie 9 ans et à l'équipe 2 féminines qui s'incline en quart de finale et monte en 4^{ème} division.

Bonnes vacances à toutes et à tous.



04 76 08 83 75

Courriel : tbernin@orange.fr

Site internet : www.club.fft.fr/tc.bernin

SPORT

CIRQ'HOP



Cet été, l'association CIRQ'HOP vous propose plusieurs stages de cirque et hip-hop :

- stages de cirque pour enfants (dès 4 ans) et ados à Brignoud
- séjours cirque pour enfants (dès 8 ans) et ados en pension complète au lac de la Terrasse
- stage hip-hop et théâtre (de 8 à 12 ans) à Brignoud
- stage hip-hop pour adultes à Brignoud

Les **inscriptions** pour les cours de la saison 2015-2016 auront lieu le **2 septembre** salle Jean Vilar à Brignoud de 17h à 20h (nouveaux adhérents). Inscriptions également possibles aux forums des associations de Bernin et Villard-Bonnot.



www.cirqhop.org
contact@cirqhop.org

SPORT

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Inscriptions au Forum des associations **samedi 5 septembre**.
Gymnastique, randonnées pédestres et raquettes pour tous à partir de 16 ans.

Horaires et Tarifs saison 2015-2016 : Consulter le site Internet municipal, rubrique « Associations ».

GYMNASTIQUE

- Tous les jours du lundi au vendredi sauf pendant les congés scolaires.

- Marche active en extérieur et cours en salle au Cube (séniors, Pilates, adultes, stretching, mixte).

Contact : 04 76 08 19 72

RANDONNÉES pédestres et raquettes

Sorties à la journée : mardi (rando douce), jeudi (3 niveaux) et dimanche (rando mensuelle niveau unique).

Transport par covoiturage ou car (raquettes).

Organisation de séjours rando.

Contact : 04 76 08 18 86



A CROCHES CHŒUR

La Chorale « A Croches Chœur » recrute ...

Vous avez envie de découvrir le chant choral mais ne savez pas comment faire ?

Vous hésitez à franchir le pas du 'chantons sous la douche' au 'chantons en chœur' ?

N'hésitez plus et rejoignez les chœurs de « A Croches Chœur » dès la reprise le **jeudi 3 septembre**. En septembre vous essayez ... et fin septembre vous adoptez !

Si vous n'avez que de très vagues souvenirs, voire même aucun souvenir de solfège, ça n'est vraiment pas un problème.

Répétition tous les jeudis de 20h30 à 22h30 au Cube.

Contact : 06 78 07 00 09

SPORT

AMICALE BOULE BERNIN



Sous l'impulsion de l'Amicale Boule Bernin, une manifestation inter-association s'est déroulée au bouldrome. L'ACCA Diane - la FNACA - Lou Pelaya - le Comité des Fêtes - le Club Berninois - le Club philatélique - le Comité de Jumelage ainsi que la mairie (élus et employés communaux) ont répondu présents. Ainsi 98 personnes ont pu partager malgré la pluie un moment de convivialité mêlant parties de pétanques et repas festif à la salle des fêtes.

Merci aux dons de la Mairie et son équipe pour l'achat des boissons ainsi que les cadeaux pour tous les enfants, au comité des fêtes pour les tartes et

à l'Amicale Boule Bernin pour les biscuits apéritifs ainsi qu'à tous les bénévoles pour la réalisation de cette soirée.

Le souhait est que cette manifestation soit reconduite toutes les années en espérant que d'autres associations se grefferont à notre projet. Elles sont les bienvenues.

SOLIDARITÉ

BERNIN BEKAMBA



Un grand merci à tous : enfants (seulement une cinquantaine pour cette édition), donateurs, clubs de basket et badminton, bénévoles et partenaires (La Boulange, La Boulangerie Latouche, Teisseire) qui ont participé le **samedi**

29 mars à « Un après-midi pour Békamba ».

Les **bénéfices de 3 960€**, permettront d'installer panneaux solaires et pompe à eau électrique, pour alimenter la nouvelle maternité de Békamba, un confort modeste pour travailler dans de meilleures conditions et offrir aux mamans plus de sécurité.

La solidarité, la générosité des berninois sont à la hauteur de l'engagement du Docteur Maguy Nigri pour Békamba.

REGARD D'ABEILLE

L'association Regard d'Abeille organisera cet été - la date sera fixée en fonction de la saison et de la miellée - une journée d'extraction du miel, ouverte à tous les apiculteurs amateurs, mais également à ceux qui souhaitent découvrir les secrets de la ruche.



Les membres de l'association animeront cette journée. Nous mettrons à votre disposition un extracteur, un bac à désoperculer et des filtres pour récupérer votre miel dans vos seaux.

Les frais d'inscription sont de 15€, merci de nous contacter par mail (sophie.circan@gmail.com) pour préparer cette journée.

Contact : 04 76 52 74 35 ou 06 73 38 96 60

CULTURE

UNIVERSITÉ INTERCOMMUNALE GRÉSIVAUDAN

Le programme de cours et de conférences de l'Université Intercommunale Grésivaudan pour la saison 2015-2016 est consultable sur le site www.uicg.fr et les inscriptions sont dès à présent ouvertes. Des brochures sont disponibles dans les mairies et les espaces culturels. 39 cours et ateliers sont proposés dans 18 communes de la vallée.

4 cours seront dispensés à Bernin : Le Japon contemporain (M. Lorinet) ; Littérature de voyage (P. Terrone) ; Représentations géométriques des actions humaines (J. Viret) ; Le système Terre interne et externe (E. Ollier et C. Picard). La saison 2015-2016 de l'UICG débutera par une matinée d'ouverture le **samedi 19 septembre de 10h à 13h** à l'Espace Aragon de Villard Bonnot.



Contact : 07 83 16 88 60
www.uicg.fr



JUMELAGE

Accueil des familles allemandes du jeudi 14 mai au dimanche 17 mai 2015

A leur arrivée, ce jeudi de l'ascension, nos amis allemands de Kieselbronn ont été accueillis au Cube au son du Cor des Alpes (merci à Jean-Michel SIRAND).

En ce vendredi pluvieux et frais, découverte du site de la Veyrie pour certains (commentaires de MM. Retout et Zapp de l'Association « Patrimoine et Avenir en Grésivaudan »), ou conférence sur les orchidées pour d'autres... Nous remercions vivement ces intervenants.

Après-midi à la discrétion des familles, visite de Tencin (église) et la Petite Pierre (Atelier L'Araucaria), Maison Bergès - Musée de la houille blanche (exposition « D'une vallée à une autre. Le Grésivaudan en 1968 »), musée de Grenoble...

La traditionnelle soirée à la salle des fêtes, animée par « LézArts en vie » a clos cette journée plutôt culturelle...

Samedi, journée plus radieuse. Matinée consacrée à la visite du Palais du Facteur Cheval et son musée à Hauterives : rêve de pierre, unique au monde, œuvre représentative de l'art naïf.

L'après-midi, balade commentée au fil des rues de Romans et pour finir visite du Musée de la Chaussure.

Ce fut encore un moment de partage et d'amitiés au sein des familles, des adieux quelquefois difficiles le dimanche matin, adoucis pour certains par la découverte des produits locaux du Marché de Crolles.

La soirée photos en septembre, qui retrace tous les événements de l'année, est ouverte à tous ! Venez nous voir lors du forum des associations pour plus d'informations.

SPORT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BADMINTON



Les 6 et 7 juin 2015 avait lieu à Bernin et à Villard-Bonnot le **Championnat Régional Jeunes (CRJ)**.

Un superbe arc-en-ciel de concentration et d'efficacité a éclairé le Cube où chaque point était intensément joué de la part de nos 200 « badistes », durant les 436 matchs. Les vainqueurs du CRJ, se voient délivrer le titre de Champions Rhône-Alpins en badminton (sport en plein essor). Les meilleurs étaient présents et les finales explosives, avec des points dignes des meilleurs, dans le fair-play et la convivialité. Les souvenirs pour tous sont très nombreux à Bernin, avec la présence de deux parrains joueurs internationaux : Léa Palermo (de Saint Ismier, qualifiable aux JO de Rio) et Richard Perrot (de Crolles, en parabadminton) !



Un été tranquille à Bernin

Bilan de la délinquance

La délinquance est surtout liée à des éléments extérieurs à la commune, et porte globalement sur le vol dans les véhicules et les résidences. **Les chiffres, déjà peu élevés, surtout comparés aux communes voisines, sont en baisse**: aux alentours de 20 faits/an.

Cependant, on peut s'attendre dans les années à venir à une augmentation notable, et il est impératif pour chacun d'avoir des réflexes de vigilance afin de se prémunir de ces désagréments.

La surveillance entre voisins est la première précaution.

De plus, les alarmes sont un moyen efficace et dissuasif.

Enfin, la communication des informations en temps réel entre les habitants et votre police est un élément sine qua non pour renforcer l'efficacité de notre action préventive sur le territoire de la commune.

Opération tranquillité vacances



Lorsque vous partez en vacances, vous pouvez demander à la police municipale de surveiller votre habitation, maison individuelle ou appartement.

Pour cela, il vous suffit de remplir le document disponible au bureau de la police municipale au 151, chemin de la Proula (ancienne caserne des pompiers), à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site internet de la mairie www.bernin.fr dans la rubrique police municipale puis de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie dans une enveloppe fermée ou de prendre contact avec les agents de la police municipale au 04 76 13 24 56. Pendant votre absence et lors de leurs patrouilles, les 2 agents effectueront de fréquents passages près de votre habitation. Votre demande est également transmise à la brigade de gendarmerie de Saint Ismier qui effectuera également une surveillance lors de ses patrouilles.

Ce service gratuit est disponible toute l'année.

Les feux d'artifices de divertissement

A l'occasion d'un anniversaire, d'un mariage, de la fête nationale ou du réveillon, si vous souhaitez tirer un feu d'artifice dans votre jardin devant vos proches, sachez que cette activité, loin d'être anodine, **présente un danger bien réel dans sa mise en place et son exécution**. C'est pour cela qu'une législation européenne et française encadre la vente et l'utilisation de l'ensemble des pièces pyrotechniques du marché.

Afin de répondre aux enjeux de sécurité publiques, les décrets du 4 et 31 mai 2010 visent à réglementer la mise sur le marché de ces produits explosifs, leur classement, leur acquisition, leur contrôle, ainsi que, leur utilisation.

Les artifices de divertissement sont classés en 4 catégories C1 à C4 en fonction de leur dangerosité.

Certains artifices tirés par un mortier ne peuvent être utilisés que par des personnes majeures titulaires d'un certificat de qualification qui doivent impérativement en faire la demande 1 mois avant la date du tir à la préfecture et à la mairie.

Pour tout autre cas :

- sur un terrain privé il est recommandé d'informer la mairie qui sera en mesure de vous avertir, par exemple en été, d'un éventuel arrêté sécheresse et si nécessaire, faire une demande par écrit au propriétaire des lieux.
 - sur un terrain municipal, la demande d'autorisation au maire de la commune est bien entendu obligatoire.
- Après ce moment festif pensez à nettoyer la zone de tir.

Françoise Petit et Laurent Boucly,
Brigadier chef principal et gardien de police municipale

MAIRIE

RD 1090 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr

Ouverture au public :

- Lundi de 14 h à 17 h 30
- Mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

(agence postale + permanence mairie pour le retrait de formulaires et les cartes d'identité)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Un service postal est assuré à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture.

Vous pouvez retirer vos colis et recommandés et affranchir votre courrier. Vente de timbres et emballages.

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59
Courriel : urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

CCAS

Centre communal d'action sociale

Tél. 04 76 92 35 57
Courriel : ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire :
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56
Courriel : police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.).

Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements).
Contact : 04 76 92 07 40



> **POMPIERS** : 18

> **SAMU** : 15

> **CENTRE ANTIPOISON** : 04 72 11 69 11 (Lyon)

> **GENDARMERIE** : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)

> **ErDF** : 0 810 050 333 - Conseil clientèle

> **ErDF** : 0 820 333 338 - Dépannage

> **GrDF** : 0 810 224 000 - Conseil clientèle

> **GrDF** : 0 800 47 33 33 - Dépannage

> **Véolia eau** : 09 69 32 34 58

> **Abeille Dauphinoise** : 06 12 86 12 48
(pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.
Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

LE GRÉSIVAUDAN

COLLECTE DES ORDURES

MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle traditionnelle) et mardi (poubelle « je trie ») de 4 h à 12 h.

DÉCHÈTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45.

COLLECTE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

À déposer dans des sacs à la déchèterie le mercredi et le vendredi de 8 h à 16 h.

VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école.
Infos : 04 76 08 03 03.

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h à 22 h
- Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 30 à 22 h
- Mercredi de 12 h à 18 h
- Jeudi de 12 h à 13 h 45
- Samedi de 12 h à 18 h
- Dimanche de 9 h à 17 h

ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)

Astreinte urgente 7j/7j et 24h/24h :
04 76 61 39 34 (VEOLIA)
Renseignements réseaux :
04 76 52 52 28 (SIZOV).

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement sur les démarches juridiques ou administratives à effectuer. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie. Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier.



PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de gardes vous pouvez également appeler le **3915** (numéro national - 0,15 € TTC par minute).

- Le 5 juillet : Pharmacie SILVESTRE (Domène)
- Le 12 juillet : Pharmacie BLANCHARD (Champ/Froges)
- Le 14 juillet : Pharmacie De l'Orchidée (Lancey)
- Le 19 juillet : Pharmacie DJIAN (St-Ismier)
- Le 26 juillet : Pharmacie FERRADOU (Le Versoud)
- Le 2 août : Pharmacie LUU DUC (Crolles)
- Le 9 août : Pharmacie BELLE ETOILE (Crolles)
- Les 15 et 16 août : Pharmacie BLANCHARD (Champ/Froges)
- Le 23 août : Pharmacie de BERNIN
- Le 30 août : Pharmacie de BRIGNOUD
- Le 6 septembre : Pharmacie CENTRALE (Domène)
- Le 13 septembre : Pharmacie des CHARMANCHES (Crolles)

MÉDECIN DE GARDE : 04 76 08 08 38

PÉDIATRE DE GARDE : En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00
Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03

LE CHOIX DE NATHALIE

ROMAN > LE SCULPTEUR • Scott McCloud



David Smith, sculpteur tombé en disgrâce et ruiné ne vend plus ses œuvres. Il pactise avec le diable qui lui donne le pouvoir de sculpter et de modeler toutes les matières inimaginables. En contre partie, il lui reste 200 jours à vivre. Dans l'urgence, David Smith vit plus intensément jusqu'à en tomber amoureux et à ne plus en vouloir mourir.

Scott McCloud nous offre un roman graphique remarquable.

Rue de sèvres. 2015

> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34

Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 16 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Ouverture hors période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h 30